

Le 5 décembre 2011

**COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION DE  
RESTAURATION SCOLAIRE**

**DU 7 NOVEMBRE 2011**

*La séance débute à 18h30*

Cette séance est la première de l'année scolaire 2011-12.

Les nouveaux participants au titre de représentants de parents sont

Mesdames :

- Chloé TERRIER, APE Joliot-Curie maternelle,
- Yamina BOUALIT, APE Paul Vaillant-Couturier,
- Valérie SALESSE, APE Maximilien Robespierre,
- Josy AMIENS, APE George Sand maternelle,

Monsieur DOUSSIN Directeur de l'école maternelle Paul Langevin est excusé.

### **I – La prestation fournisseur**

Les participants font des retours positifs sur les menus depuis la rentrée scolaire.

La Semgest envoie tous les mois au service restauration scolaire la liste des interventions effectuées auprès du fournisseur suite aux réclamations formulées par le biais des cahiers d'observations à disposition dans les réfectoires. La liste est ensuite diffusée à toutes les directions des écoles, aux directions des Accueils de Loisirs, et aux représentants des parents d'élèves siégeant à la commission de restauration scolaire.

Les parents d'élèves s'interrogent sur l'utilisation des cahiers d'observations :

- Y a t il un référent sur chaque école chargé de remplir ce cahier ?
- Quel est le statut du personnel qui déclare le plus ?

Il est rappelé que l'ensemble des intervenants sur le temps de la restauration scolaire est invité à le remplir. En ce qui concerne le statut du personnel, la semgest qui traite ces demandes va vérifier s'il est possible de faire une extraction de ces données.

- 1 -

Retour des parents d'élèves sur la qualité des repas :

- viande grasse,
- les sauces sont gélatineuses : la semgest travaille à leur amélioration,
- utilisation du jus de pamplemousse concentré à faible valeur nutritionnelle. Ils demandent soit du pur jus, soit du pamplemousse en salade. Les diététiciennes feront prochainement des propositions.
- les gâteaux maisons sont appréciés,
- les vinaigrettes maison également.

Ci-joint compte rendu détaillé :

- sur l'élaboration des menus,
- les exigences de Villejuif,
- le bio,
- les produits de proximité ou de saisons etc....

La Semgest précise qu'elle est en contact avec un fournisseur de yaourt fermier Bio. Ce produit ne peut être fourni qu'en petite quantité, c'est pourquoi il n'est proposé que pour le goûter des enfants.

Il est précisé que pour les nouvelles personnes rejoignant la commission de restauration scolaire, un document précisant la chaîne de confection des repas et de l'élaboration des menus leur seront transmis avec le compte rendu.

II – Le retour du 5ème composant au menu des écoles et des Accueils de Loisirs maternels

Le 5ème composant pour les enfants de maternelle, comme pour les adultes qui les encadrent, a été réintroduit au 1er juillet 2011. La Semgest prend à sa charge le coût, par conséquent il n'y a pas de coût supplémentaire pour la ville, ni pour les familles.

Le BIO, il reste servi 3 fois par semaine en alternance, soit en entrée soit en dessert, y compris sur le temps ADL.

Au 1er septembre 2011, il n'y a pas eu d'augmentation du prix des repas facturés aux familles, ni à la ville, alors que le prix des produits alimentaires a augmenté.

### **III – La nouvelle réglementation en restauration scolaire (cf doc joint).**

Les recommandations relatives à la nutrition du groupement d'études des marchés de restauration collective et de nutrition (GEMRCN) en date du 4 mai 2007 ont été légiférées par arrêté et décret ministériel du 30 septembre 2011. L'arrêté est paru le 2 octobre 2011 au JORF n°0229.

Le choix de la ville est depuis longtemps d'appliquer les recommandations du GEMRCN. Il n' y a donc pas de changement pour la restauration scolaire à Villejuif qui intégrait déjà ces recommandations.

#### **IV – Généralités sur le département des Gourmands**

Monsieur DELMONT rappelle que la transparence des comptes et du travail effectué par la Semgest est une priorité.

Pour le département de la restauration, le résultat d'exploitation s'élève en 2010 à 400 000 €.

Il s'explique par :

- Une amélioration dans la gestion des comptes de la Semgest grâce à une multiplication des appels d'offres qui a induit une réduction des coûts.
- La suppression d'une activité déficitaire qui était la vente de repas aux entreprises qui n'avaient pas de restauration,
- l'amélioration de la restauration, « la Musadière » ouverte aux salariés de Villejuif et au personnel communal.

L'ensemble de ces résultats améliorés a servi de point d'appui au bénéfice des prestations de la restauration scolaire ou bien d'en diminuer les coûts. Le conseil d'administration de la Semgest a voté pour restituer aux familles et à la ville les résultats des bénéfices obtenus se traduisant par :

- pas d'augmentation des tarifs repas en 2011/2012,
- pas de prise de marge sur l'introduction du bio,,
- la prise en charge du financement du 5ème composant au menu des écoles,
- pris en charge financière d'une partie des plats refusés et retournés au fournisseur
- le paiement d'une redevance de 5 % à la ville de Villejuif sur le chiffre d'affaire obtenu.

Toutes ces mesures ont été mises en place dans le courant 2011.

De plus, il est annoncé que dans le cadre de son contrat de délégation, la Semgest va changer fin 2011, le lave-vaisselle du groupe scolaire Marcel-Cachin d' une valeur de 30 000 €.

A l'entente de cet exposé, les représentants de parents de la FCPE et de l'AAPE estiment qu'un droit de réponse aux propos tenus dans la tribune serait tout à fait légitime. Mme JEDREJEWSKI rappelle que la vocation de la Tribune est une libre expression des partis sans susciter de polémiques par des réponses croisées. Il faudrait imaginer une autre forme d'intervention permettant de faire savoir le souci d'équilibre et d'amélioration des prestations de la société au regard des marges dégagées.

M. DELMONT déplore d'autant plus cet article , que lors du conseil d'administration où les arguments ont été développés de la même manière qu'actuellement, cela semble avoir convaincu l' élu qui a voté ces comptes. Pour sa part, Mme JEDREJEWSKI est intervenue également sur ce sujet en conseil municipal sans que le débat soit repris par ceux qui l'avaient initié.

Il est précisé qu'un prochain conseil d'administration de la Semgest aura lieu en novembre 2011. Ce conseil est composé de 60 % d' élu (7) , 40 % (5 dont 4 entreprises de Villejuif) sont des actionnaires privés.

M. DELMONT précise également qu'il souhaite un débat ouvert sur le prochain contrat de délégation de restauration collective pour la période 2013 – 2017.

Madame JEDRZEJEWSKI est favorable à cette initiative qui pourrait faire l'objet d'une séance extraordinaire de la commission de restauration scolaire, sans la présence des représentants de la semgest.

En ce qui concerne le contrat de DSP événementiel : gestion de l'espace congrès des Esselières et fêtes et cérémonies, Monsieur DELMONT apporte les précisions suivantes :

60 % de l'activité événementielle est réalisée avec des partenaires privés. Cette activité est bénéficiaire

Il est précisé que la ville de Villejuif a réduit son budget cérémonies de + de 30 %, aussi la Semgest a développé ses activités avec le secteur privé.

#### **V – Les animations nutritionnelles 2011 – 2012 (cf pièce jointe)**

Dans le cadre du contrat de délégation de service public 200 animations nutritionnelles sont prévues.

En 2010 – 2011 : 202 animations ont été réalisées par les diététiciennes de la semgest, 517 demandes ont été enregistrées.

Pour l'année scolaire 2011 – 2012 : 478 demandes ont été enregistrées, 220 animations sont déjà programmées.

On constate que l'animation sucre rencontre un grand succès.

#### **VI – Les menus de la semaine à thème**

Le thème retenu est : les régions de France et leurs spécialités culinaires.

Prévu en mars 2012, sur 6 jours, mercredi inclus afin de représenter 5 régions métropolitaines et la région outre-mer. Il est demandé de tenir compte du calendrier des départs en classes d'environnement.

Aussi, la période retenue est du 5 au 12 mars 2012.

Rappel : le repas de Noël aura lieu le 15 décembre 2011. Les diététiciennes proposent : une salade composée; un sauté de chapon aux aïelles, des pommes noisette, fromage, gâteau maison au chocolat avec crème mandarine, le traditionnel père Noël en chocolat et une mandarine.  
Il y aura donc 7 composants au menu !

## **VII – Les nouvelles formations des agents et des surveillants de la restauration**

1 - Formation des agents d'office :  
Nettoyage et désinfection des offices et des salles de restaurants scolaires .  
Début novembre 2011 jusqu'en juin 2012.

2 - Formation des surveillants de restauration scolaire  
Formation : « pause méridienne » dispensée par le CNFPT  
– destinée au personnel territorial : Atsem, animateur, responsable d'office et personnel communal. Début novembre 2011 jusqu'en juin 2012.  
Formation « alimentation de l'enfant » : dispensée par les diététiciennes de la Semgest  
– Destinée aux vacataires extérieurs : le 6 décembre 2011.  
D'autres séances seront programmées en 2012

## **VIII– La pause méridienne à deux heures**

Madame JEDREJEWSKI fait un retour des résultats portés à sa connaissance suite aux réunions des premiers conseils d'écoles.

Elle note, que sur le principe, il n' y a pas d'opposition mais que les points faibles du projet pause méridienne sont :

- Le recrutement des vacataires,
- les difficultés à remplacer les surveillants absents.

Il en ressort également que les familles s'interrogent sur une éventuelle augmentation du coût de la restauration scolaire, liée au 30 minutes de temps de restauration supplémentaire. Les parents s'inquiètent également des écoles qui n'ont pas de préau fermé ni chauffé, cela peut empêcher la mise en place d'activités. La fatigue des enfants est également source de préoccupation.

Madame JEDREJEWSKI précise que les services municipaux continuent à travailler le projet pause méridienne. Madame le Maire assistée de son Cabinet et de la Direction Générale se réuniront prochainement sur ce sujet.

**Tableau récapitulatif des votes exprimés lors des conseils d'écoles de novembre 2011 :**

<b>Conseil d'écoles</b>	<b>Date</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
Jean Vilar élémentaire	NC			
Jean Vilar maternelle	4 11 11	1	X	
Louis Pasteur élémentaire	NC			
Louis Pasteur maternelle	NC			
Henri Wallon élémentaire	NC			
Henri Wallon maternelle	NC			
Joliot Curie élémentaire	3 11 11	10	10	5
Joliot Curie maternelle	NC			
George Sand maternelle	NC			
George Sand élémentaire	5 11 11		X	
Marcel Cachin élémentaire	8 11 11	1	Avis extrêmement défavorable	
Marcel Cachin maternelle	NC			
Robespierre élémentaire	4 11 11		X	
Robespierre maternelle	8 11 11		X	
Robert Lebon élémentaire		29	1	1
Robert Lebon maternelle	4 11 11	5	2	4
Les Hautes Bruyères maternelle et élémentaire	4 11 11		X	
Paul Langevin élémentaire	3 11 11	17	3	1 et 2 sans opinion
Paul Langevin maternelle	8 11 11	9	6	1
Paul Vaillant Couturier élémentaire	4 11 11		X	
Paul Vaillant Couturier maternelle	NC			
Karl Marx	5 11 11		X	
Fernand Pelloutier	3 11 11		X	
<b>TOTAUX</b>				

\* NC : non communiqué

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion de la commission scolaire à l'école élémentaire George Sand. La date sera communiquée prochainement**

*Fin de séance : 21h30*

## Liste des présents et excusés

à la Commission de Restauration Scolaire du 7 novembre 2011

Madame Sonia JEDRZEJEWSKI	Adjointe au Maire chargée de la restauration scolaire
Madame Pascale MONFORT-CERNO	Directrice de l'Education
Madame Michèle MOSCONE	Responsable de la Restauration Scolaire Marie de Villejuif
Madame Annie DELMAS	Directrice de l'école maternelle Robespierre
Madame Magui HENRY	Directrice de l'école maternelle et élémentaire des Hautes-Bruyères
Madame Yamina BOUAULT	FCPE Paul Vaillant-Couturier
Madame Nora AMROUSSI - OUCHAOUI	FCPE Joliot-Curie
Madame Chloe TERRIER	FCPE Joliot-Curie
Madame Isabelle MARTIN	FCPE George Sand élémentaire
Madame Josy AMIENS	FCPE George Sand maternelle
Madame Valérie SALESSE	FCPE Robespierre
Monsieur Laurent GALLOO	AAPE Robespierre
Monsieur Pascal DELMONT	Directeur Général de la SEMGEST
Madame Marie-Noelle HAYE	Responsable Restauration Collective SEMGEST
Madame Audrey BREMOND	Responsable qualité SEMGEST
Mademoiselle Marie CARVAL	Diététicienne SEMGEST
Mademoiselle G FRYDZINSKI	Diététicienne SEMGEST

### Excusés :

Monsieur BUSCHBAUM	Directeur Général Adjoint chargé des services d'accueils aux habitants
Monsieur DOUSSIN	Directeur de l'école Paul Langevin maternelle